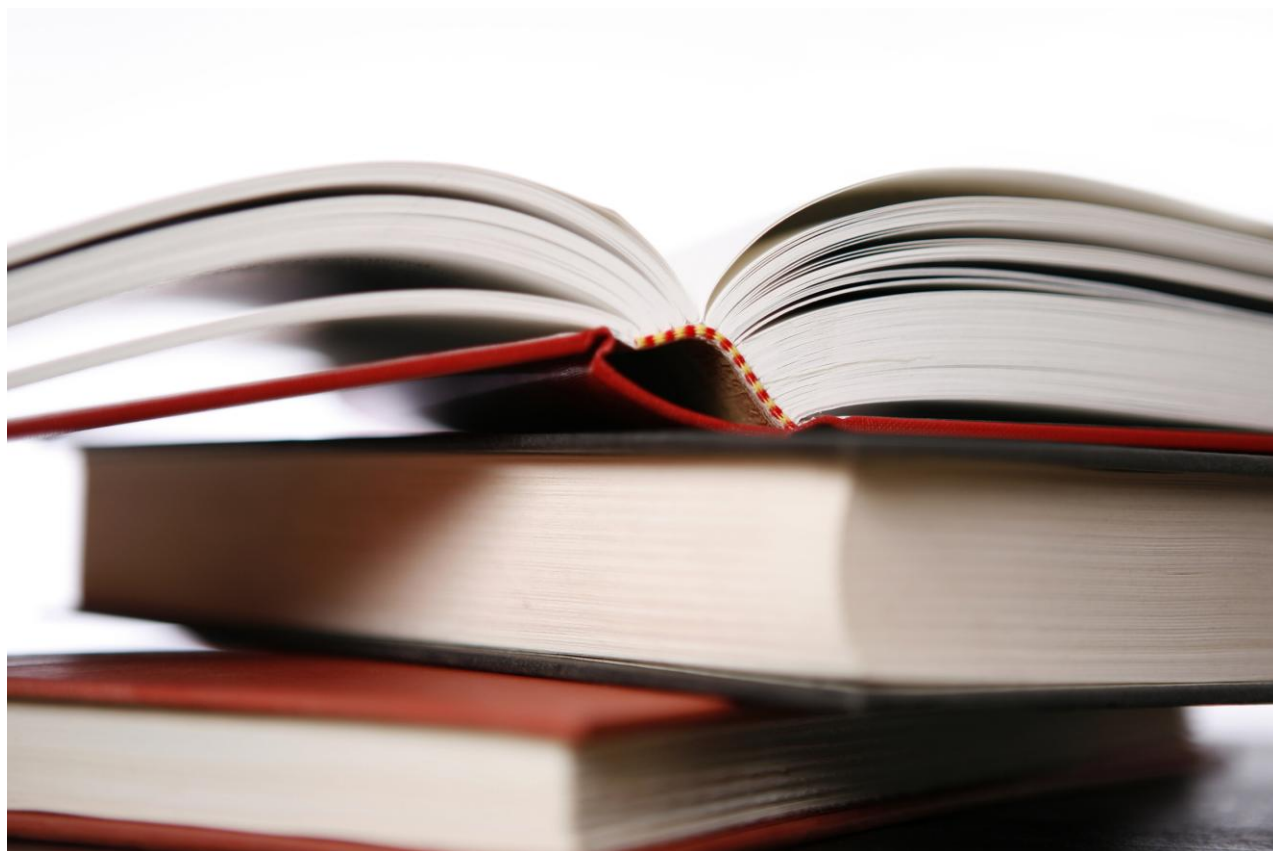


**IUFM MIDI-  
PYRÉNÉES**

**UNIVERSITÉ  
TOULOUSE 2  
- LE MIRAIL**

**Document d'accompagnement  
à la rédaction du mémoire de  
recherche**

**Master EFE – ESE  
Trajet Recherche Langues**





## Sommaire

FONCTIONS DU MEMOIRE .....	5
THÉMATIQUES DES MÉMOIRES.....	5
ENCADREMENT DES MÉMOIRES .....	5
LE MÉMOIRE EN MASTER EFE-ESE : 2 ANS DE RECHERCHE, 4 ÉTAPES DE RÉDACTION .....	6
LE MÉMOIRE EN 10 ÉTAPES .....	8
CONVENTIONS D'UN MÉMOIRE DE RECHERCHE.....	11
Conventions de dactylographie et de présentation du mémoire.....	11
Conventions stylistiques.....	13
Conventions linguistiques .....	13
Qui parle : « Je », « Nous » ou « On » ?.....	13
Les listes.....	14
Les accents sur les majuscules.....	14
Introduction de termes nouveaux .....	14
Présentation des figures et schémas .....	14
Conventions bibliographiques.....	15
Qu'est-ce qu'une bibliographie ?.....	15
Qu'est-ce qu'une note bibliographique ?.....	15
Normes bibliographiques .....	16
Normes concernant les citations et les notes de bas de page .....	19
Le plagiat .....	21
Méthodologie du mémoire .....	23
Définition du sujet de recherche .....	23
Problématisation.....	23
Recherche de la documentation .....	23
L'élaboration du plan .....	25
Faire une enquête de terrain.....	26
La soutenance .....	27
Derniers conseils, en guise de conclusion .....	28



## **FONCTIONS DU MEMOIRE**

Le mémoire, objet principal de l'activité de recherche, se réalise en articulant la discipline universitaire et l'école, dans le champ de l'éducation et de la formation, en didactiques des disciplines, dans les disciplines enseignées à l'école et dans les disciplines contributives (sciences de l'éducation, psychologie, sociologie...).

La réalisation du mémoire implique :

- une connaissance des travaux théoriques dans le domaine (données bibliographiques précises)
- des thématiques diverses portant sur l'observation des contextes scolaires et des activités d'enseignement, l'analyse de matériels d'enseignement, l'analyse de travaux écrits d'élèves, des observations d'élèves en situation d'apprentissage, l'analyse ou la conception de projets d'enseignement, l'analyse ou la conception d'outils ou de dispositifs d'évaluation...
- la mise en place des cadres d'analyse grâce aux enseignements en liaison avec les autres volets de la formation
- la définition d'une méthodologie de recueil et de traitement des données
- un traitement / analyse des données collectées.
- la rédaction d'un mémoire conforme aux caractéristiques du genre

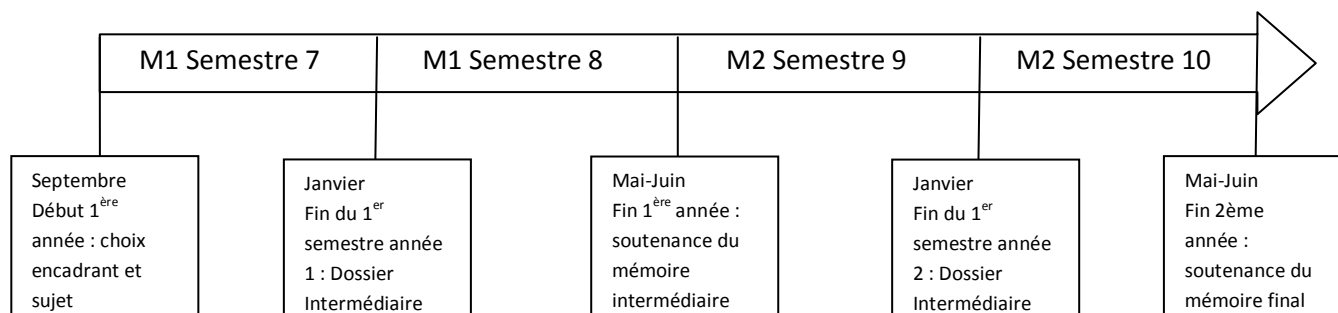
## **THÉMATIQUES DES MÉMOIRES**

- Les mémoires sont fortement ancrés sur la dimension professionnelle et doivent pour cela articuler la discipline universitaire à une problématique du terrain scolaire du premier degré en vue d'en interroger une facette.
- Les mémoires peuvent être nourris par un recueil de données
  - sur le terrain scolaire (dans des classes et/ou dans des écoles après autorisations nécessaires) ou au cours des stages (stages d'observation, de pratique accompagnée ou en responsabilité) : observations, collecte de travaux d'élèves, entretiens, questionnaires.
  - dans les centres de documentation, les archives, ou d'autres ressources (manuels, numériques, etc.).
- Ces données sont collectées en s'appuyant sur les cadres théoriques et méthodologiques présentés dans les enseignements d'initiation à la recherche et acquis grâce aux lectures théoriques.
- Ces cadres d'analyse sont proposés par la discipline du trajet de recherche et les encadrants.

## **ENCADREMENT DES MÉMOIRES**

Chaque mémoire est encadré par un enseignant-chercheur ou un binôme constitué d'un enseignant-chercheur (de l'École interne ou d'autres composantes) et d'un formateur du premier ou du second degré de l'École interne IUFM Midi-Pyrénées ou bien de deux enseignants chercheurs (École Interne et autre composante).

## LE MÉMOIRE EN MASTER EFE-ESE : 2 ANS DE RECHERCHE, 4 ÉTAPES DE RÉDACTION



### **1. Le mémoire intermédiaire de fin de 1er semestre de M1 a pour objectif de poser une première formulation de la problématique et des éléments bibliographiques sur le mémoire envisagé.**

Ce dossier aura une longueur d'environ 10-15 pages (hors annexes - à déterminer avec l'encadrant principal et le co-encadrant) :

Il devra présenter la thématique du mémoire qui est envisagée ainsi que les questions principales qui se posent afin de donner une idée du questionnement principal qui oriente le mémoire à ce stade de démarrage de la dynamique recherche (= étape 1 du mémoire final M2) ;

Il devra également présenter le protocole de recherche envisagé et faire mention de premiers éléments de bibliographie pour les étudiants ayant pu commencer leur travail de recherche documentaire (ce qui correspond, à l'étape 7 du mémoire final M2)

### **2. Le mémoire de fin d'année de M1 doit montrer une avancée significative du travail. La problématique et le protocole de recherche doivent être clairement établis, le cadre théorique doit être nourri de lectures pertinentes et il est fortement conseillé de présenter le recueil des données, voire leur traitement.**

Il sera d'une longueur attendue d'environ 40 pages (hors Annexes - à déterminer avec l'encadrant principal et le co-encadrant) ;

Il présentera la thématique du mémoire qui est envisagée (= étape 1 du mémoire final M2) ;

Il présentera les questions principales qui se posent afin de donner une idée du questionnement principal et de l'hypothèse de travail qui orientent le mémoire à ce stade de la dynamique recherche (= étape 2 du mémoire final M2) ;

Il présentera le type de matériaux ainsi que la méthodologie envisagée pour la constitution de ces matériaux (= étape 3 du mémoire final M2).

Il présentera les principaux concepts et théories nécessaires à l'élaboration du cadre théorique du travail

Il présentera, si possible (et cela vous est vivement recommandé), un recueil et une

première analyse des matériaux (questionnaires, entretiens, analyse d'ouvrages, etc.) ;

Il présentera un plan détaillé du mémoire comportant, si possible, un certain nombre de parties rédigées (fortement conseillé).

Il présentera une bibliographie fournie et organisée, dont les entrées ont été soigneusement sélectionnées en fonction de leur pertinence (= étape 7 du mémoire final M2)

### **3. Le mémoire intermédiaire de fin de 1er semestre de M2**

Il varie selon les profils des étudiants M2 du master ESE :

- 1) Ceux qui ont réalisé un M1 ESE l'an dernier : il s'agit d'actualiser les avancées du M1 (problématique, méthodologie, recueil de données, analyse de données) en intégrant les nouveaux éléments suite à la soutenance de l'an passé en intégrant les observations/retours du jury et suite aux travaux réalisés cette année et en respectant la longueur attendue. À cette étape du travail, le recueil des données doit obligatoirement être terminé et leur analyse largement avancée.
- 2) Ceux qui n'ont pas réalisé un M1 ESE l'an dernier (M2 entrant) : il s'agit de faire part des avancées du travail (thématique, méthodologie, éléments de bibliographie, premières recherches documentaires). La thématique et la problématique doivent être posées de façon claire, de même que le protocole de recherche.

Dans les deux cas, longueur du mémoire attendue : 20-25 pages **minimum** hors annexes

### **4. Le mémoire dans sa version finale (fin d'année de M2), devra comporter :**

- une problématisation claire, étayée par des travaux théoriques pertinents sur le sujet étudié, qui permettront de formuler des questions de recherche, des hypothèses de recherche et des pistes de travail ;
- une présentation claire du contexte de recherche dans lequel s'inscrit le mémoire : connaissance des travaux et des avancées existant dans le domaine, définition des théories et des concepts majeurs ;
- une présentation de l'orientation méthodologique et des conditions de collecte des corpus de recherche qui y correspondent ;
- des données empiriques : travaux d'élèves, enregistrements transcrits, enquêtes, entretiens, matériels d'enseignement, projets pédagogiques... ;
- une analyse et une interprétation des données empiriques recueillies (pluralité de démarches et de techniques possible) ;
- une « conclusion-discussion » présentant un bilan distancié de la recherche et des perspectives d'ouverture, intégrant des perspectives liées à la dimension professionnelle de la formation ;
- des références bibliographiques ciblées sur l'objet de recherche, reconnues par l'équipe de recherche d'appartenance et présentées selon les normes en vigueur ;
- des annexes si besoin (table des annexes, numérotation des différents documents qui seront référencés dans le corps du texte, etc.).

## LE MÉMOIRE EN 10 ÉTAPES

Voilà présentée en 10 étapes-clefs la construction d'un mémoire de recherche répondant aux exigences du Master EFE – ESE. Bien entendu, il ne vous est pas demandé de suivre à la lettre l'ordre indiqué ici, ni de proposer un plan suivant exactement ce déroulement. Il s'agit surtout d'un outil destiné à vous accompagner durant les deux années que durera votre travail de recherche afin de vous rappeler les éléments essentiels du mémoire. Il constitue un modèle de progression vous permettant d'évaluer à quel stade vous vous situez et ce qu'il vous reste à faire.

Pour chacune de ces étapes, votre encadrant principal et co-encadrant sont les référents pour obtenir une illustration propre à votre trajet et à votre projet de mémoire.

### Étape 1. Documentation sur la thématique de recherche

La thématique de recherche est soit proposée par l'équipe pédagogique du trajet recherche, soit issue d'une proposition de l'étudiant validée par un encadrant principal.

Il s'agit de documenter la thématique de recherche à partir de références bibliographiques qui permettent de présenter un état actuel des réflexions/recherches dans le champ concerné.

L'objectif est de faire ressortir les principaux traitements qui existent déjà sur la thématique de recherche.

*Exemple (à titre indicatif) : Dans le trajet Français, si le travail porte sur l'enseignement du lexique il s'agira de faire ressortir de divers documents (articles de recherche, ouvrages de recherche ou destinés à un public plus large, mémoires de recherche,...) des avancées/propositions/pratiques dans le domaine afin d'avoir une idée de ce qui existe, sur l'enseignement du lexique. Cette thématique peut être limitée à un cycle donné de l'école primaire (cycle 1, cycle 2 ou cycle 3) ou bien porter sur l'ensemble des cycles et donc sur l'ensemble de l'école primaire.*

### Étape 2. Questionnement à partir de la documentation de la thématique de recherche et formulation de la problématique

À partir de la documentation réalisée dans l'étape 1, il s'agit de faire le choix d'un questionnement principal, de poser une question ou un ensemble de questions en lien avec le terrain de l'École, que vous proposez de travailler dans le cadre du mémoire.

*Exemple (à titre indicatif) : Dans le trajet Français, si le travail porte sur l'enseignement du lexique, il s'agira de questionner cette thématique de recherche en formulant une hypothèse/ un questionnement qui permet de se concentrer sur un éclairage particulier de cette thématique de recherche. Ainsi on peut poser comme questionnement / hypothèse de travail par exemple à partir des programmes scolaires: l'enseignement du lexique est-il travaillé sur l'ensemble des cycles de l'école primaire ? Quels sont les supports et procédures mis en œuvre pour son évolution ? A quelles conceptions de l'acquisition du lexique se réfèrent-ils ? Quelles sont les zones du lexique qui sont mentionnées ? Quelles sont les zones du lexique qui sont absentes de ces programmes ?*



### **Étape 3. Méthodologie pour traiter le questionnement/hypothèse de travail = constitution de données à analyser**

OBJECTIF :

Cette troisième étape a pour objectif de nourrir, d'interroger, de tester votre questionnement/hypothèse de travail en réunissant des éléments qui permettent de la valider ou de l'invalider et, dans tous les cas, d'avancer dans le questionnement en apportant des premiers éléments d'investigation/de réponse.

À cette fin, il s'agit de déterminer le type de matériaux sur lesquels vous vous appuyerez pour apporter ces éléments de réponse.

En fonction des trajets de recherche et en lien avec votre encadrant principal et votre co-encadrant, différentes méthodes de recueil de ces matériaux sont envisageables et possibles. Il reviendra à votre encadrant principal de vous spécifier quelle méthodologie peut être adéquate pour travailler votre hypothèse de travail et recueillir des éléments/matériaux qui permettront d'apporter des éléments de réponse à votre hypothèse/questionnement de recherche.

#### **RECUEIL DES MATÉRIAUX**

Voici la liste des principales méthodes possibles à discuter avec votre encadrant principal :

- emprunt de matériaux déjà existant dans d'autres études,
- constitution par vous-même des matériaux *via* une observation, un questionnaire, un dispositif expérimental comprenant des consignes et s'adressant aux participants en jeu dans votre questionnement : la conception d'activités d'enseignement, leur mise en œuvre ou leur analyse et/ou l'analyse de l'activité de l'élève et/ou des enseignants ou encore des supports –documents, archives en lien avec l'École.

La méthode de recueil des matériaux doit être présentée de façon rigoureuse et précise dans votre mémoire.

Elle doit comporter : la présentation du contexte de recueil de ces matériaux, des participants, le contexte temporel du recueil, les techniques utilisées (méthode d'observation, d'entretien, etc.). => Votre encadrant principal et co-encadrant sont les référents pour réaliser un recueil de matériaux en adéquation avec votre trajet et votre projet de mémoire.

### **Étape 4. Méthodologie pour l'analyse des matériaux**

En lien avec votre encadrant principal et en fonction de la nature et de la quantité des matériaux recueillis, vous pourrez :

- soit réaliser une analyse qualitative et descriptive de vos matériaux en vue d'apporter des éléments de réponse à votre questionnement/hypothèse de travail ;
- soit réaliser une analyse quantitative et statistique de vos matériaux en vue d'apporter des éléments de réponse à votre questionnement/hypothèse de travail ;

Il faudra présenter les critères d'analyse que vous souhaitez mobiliser pour traiter les matériaux recueillis et être en mesure de mettre au jour des éléments de réponse aux questions posées dans votre mémoire.

En fonction de votre trajet recherche et de votre thématique de recherche, l'un ou l'autre de

ces types d'analyse sera préconisé. La méthode d'analyse doit être présentée de manière rigoureuse et précise dans le mémoire avec : ses différentes étapes, les modalités de traitement, la validation de ce traitement.

#### **Étape 5. Présentation des résultats et bilan général**

Il s'agit de présenter les résultats principaux issus de votre analyse, résultats qui permettent d'apporter des éléments de réponse à votre hypothèse/questionnement de travail qui est au cœur du mémoire.

À cette fin il s'agit de poser en regard des questions en jeu dans votre hypothèse/questionnement de travail les réponses que votre analyse de matériaux permet d'apporter.

Un petit bilan permet de clore cette étape du mémoire : il consiste en une synthèse de vos résultats.

#### **Étape 6. Perspectives ouvertes par votre travail**

À partir du bilan réalisé dans l'étape 5, il s'agit de dégager des pistes pour le prolonger = perspectives de travail ouvertes par votre travail au vu des résultats et premières réponses obtenus dans votre mémoire.

#### **Étape 7. Bibliographie** (voir normes bibliographiques plus loin)

#### **Étape 8. Annexes** (à déterminer avec votre encadrant principal et co-encadrant)

Vous pouvez en toute fin de mémoire insérer une ou plusieurs annexes qui permettent de donner à voir l'ensemble de vos matériaux utilisés dans le mémoire ainsi que leur traitement.

Cette partie du mémoire permet de ne pas alourdir le déroulé du mémoire tout en présentant la totalité des matériaux à partir desquels vous avez travaillé.

#### **Étape 9. Table des matières**

Une table des matières sera constituée et placée en début ou en fin de mémoire (à déterminer avec votre encadrant principal et co-encadrant)

Elle posera l'ensemble des titres et sous titres des différentes parties du mémoire en indiquant leur n° de page (utilisation préconisée du mode « table des matières » automatique des logiciels de traitements de texte).

#### **Étape 10. Soutenance**

Voir plus loin les conseils pour la soutenance

## **CONVENTIONS D'UN MÉMOIRE DE RECHERCHE**

Le mémoire de recherche doit montrer que vous avez acquis des connaissances théoriques dans un certain domaine et que vous êtes capable de les exposer à travers un discours organisé, de nature scientifique, et qui répond donc à un certain nombre de conventions.

L'objet des pages qui suivent n'est pas de vous fournir des « recettes miracles » pour la rédaction du mémoire mais de vous mettre au fait de ces conventions, de vous éviter les erreurs les plus fréquemment commises et de vous aiguiller en quelques points sur la méthode de rédaction d'un mémoire, afin que le travail mené avec vos encadrants puisse porter moins sur la méthodologie et la forme de votre travail que sur l'approfondissement de votre questionnement scientifique.

### **Conventions de dactylographie et de présentation du mémoire**

- Le mémoire doit être impérativement relié et dactylographié
- Longueur attendue du mémoire :
  - Le dossier intermédiaire du mémoire M1 (fin du semestre 7) aura une longueur attendue d'environ 10-15 pages
  - Le mémoire de fin du semestre 8 des M1 sera d'une longueur attendue d'environ 40 pages
  - Le mémoire de fin de semestre 9 des M2 sera d'une longueur attendue de 20-25 pages
  - Le mémoire final (fin semestre 10, M2) sera d'une longueur attendue de 40-60 pages.
- Les paragraphes doivent être justifiés (alignement à gauche et à droite),
- les numéros de page doivent être indiqués
- Marges : 2,5 cm en haut, en bas et à droite et 3 cm à gauche pour une impression recto uniquement. Pour une impression recto/verso compter 3 cm à gauche et à droite.
- Police : elle doit permettre une lecture aisée. Nous vous conseillons une police de taille 12, de type Times New Roman ou Arial (police neutre),
- Interlignage : 1,5
- Il est possible de placer certains documents ou certaines analyses moins importantes en annexe, sans limitation de pages
- Le mémoire devra impérativement comporter une page de couverture correspondant au modèle ci-dessous :

UNIVERSITE  
DE TOULOUSE  
LE MIRAIL



Université  
de Toulouse

**MEMOIRE DE MASTER 1 ou 2**

**(Rapport intermédiaire) ou Ø**

**MASTER EFE-ESE**

**ANNEE 20XX-20XX**

École Interne IUFM Midi-Pyrénées / UT2

En partenariat avec, UT1, UT3 et CU-JF Champollion

Présenté et soutenu par :

**Prénom NOM**

TITRE DU MEMOIRE

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

**ENCADREMENT**

Prénom et NOM et statut et affiliation de l'encadrant principal

Prénom et NOM et statut et affiliation du co-encadrant

TRAJET RECHERCHE

Intitulé de votre Trajet Recherche

## Conventions stylistiques

Le mémoire de recherche est un écrit scientifique qui s'adresse à la fois aux encadrants, aux membres du jury, puis, au-delà aux chercheurs, aux enseignants et aux étudiants concernés ou intéressés par le domaine développé. Il faut donc faire en sorte de rédiger votre travail de façon à ce qu'il puisse être compris par le plus grand nombre. Cela implique d'être clair, précis et concis, d'éviter les longues phrases complexes, les formules creuses, les vérités générales, les fioritures et les annexes inutiles. Surcharger le texte avec de longues citations n'a aucun sens si ces citations ne sont pas analysées et exploitées pour faire progresser l'argumentation. De même, prenez le temps de bien expliquer les faits, les théories, les concepts, les tableaux et les schémas – les données parlent rarement d'elles-mêmes.

Les différentes parties, sections, etc. du texte doivent s'enchaîner naturellement pour le lecteur. Soignez par conséquent les transitions. Le lecteur doit savoir à tout instant pourquoi il doit lire ce qu'il est en train de lire, puis pourquoi il devra lire ce qui vient.

Les états d'âme et les jugements de valeur n'ont pas non plus leur place dans ce type d'écrit : ce n'est pas parce que le sujet que vous avez choisi vous intéresse que l'on attend de vous votre *opinion* sur ce sujet. Une opinion n'est pas un savoir, elle ne possède pas un caractère scientifique.

N'oubliez pas que tout ce qui a été écrit doit pouvoir être expliqué par l'auteur. Évitez donc de reprendre des formules toutes faites prises de la bibliographie sans en avoir compris tous les fondements.

S'il n'y a pas de place dans le mémoire pour des opinions ou des avis non justifiés, on attend cependant de vous un apport personnel dans ce travail de recherche. Vous êtes donc amené à réaliser un travail de réflexion personnelle et non une simple compilation de travaux déjà réalisés. Ce travail doit vous permettre d'acquérir un sens critique et un esprit de synthèse.

## Conventions linguistiques

La maîtrise du français (grammaire, orthographe, style) est une condition indispensable à la réalisation du mémoire, surtout dans un master vous destinant principalement au professorat des écoles. Le dictionnaire de langue française est un outil indispensable à la rédaction. Faites également relire votre document par une tierce personne, la correction sera d'autant plus objective.

Ne commettez pas l'erreur de négliger cet aspect : montrer que l'on ne possède pas une maîtrise du français constitue une image très défavorable. N'oubliez pas que vos encadrants sont là pour vous accompagner dans une initiation à la recherche, et qu'il est nettement préférable que le temps qu'ils passent à vous relire soit mis à profit pour travailler le fond et non pour corriger des fautes d'orthographe.

Voilà à présent une liste de quelques erreurs souvent commises :

### **Qui parle : « Je », « Nous » ou « On » ?**

À quelle personne écrit-on son mémoire ? Il faut que le mémoire soit le plus impersonnel possible.

- Le recours à la première personne du singulier (« je ») peut paraître prétentieux et égocentrique. Il est également dangereux car vous risquez de vous attribuer des idées qui ne sont pas les vôtres ou une démarche que d'autres ont développée avant vous. Ponctuellement, il peut être intéressant de l'utiliser au moment où vous expliquez votre protocole de recherche, le recueil des données sur le terrain, c'est-à-dire lorsque vous faites référence à une expérience propre.

- L'emploi du « nous », dit « de pudeur », « de majesté » ou « de modestie », permet dans un discours scientifique de prendre de la distance par rapport à ce qui est dit pour proposer une vision la plus objective et la plus nuancée possible, et non une simple opinion. Il place aussi votre recherche dans le cadre d'une recherche collective : d'autres chercheurs ont travaillé avant vous sur ce sujet et nourrissent votre travail, et votre propre projet apporte lui aussi sa contribution à la recherche dans ce domaine.

- Le « on », impersonnel, est possible aussi, mais il donne souvent une impression d'imprécision.

- L'idéal reste cependant d'éviter la personnalisation du discours, l'argumentation gagnera en précision et en neutralité.

### ***Les listes***

Elles sont à éviter, autant que possible. Votre mémoire est un travail entièrement rédigé et non une présentation synthétique de travaux, et la présentation en listes, si elle a l'avantage de proposer une lecture synthétique, empêche cependant de bien saisir les articulations entre les différents points.

### ***Les accents sur les majuscules***

En français, l'accent a pleine valeur orthographique. L'Académie française recommande donc l'usage d'accent ou tréma sur une majuscule, tout comme l'utilisation de la cédille et de la ligature. Ainsi les publications de qualité écrivent-elles les majuscules (tout comme les capitales) avec les accents et autres diacritiques, au même titre que les minuscules.

Exemple : ÉDUQUER AUX LANGUES À L'ÉCOLE PRIMAIRE
--

### ***Introduction de termes nouveaux***

Contrairement à l'usage de la langue ordinaire, la communication scientifique se caractérise par l'emploi d'un vocabulaire technique abondant. Utilisez-le à bon escient et pensez à définir ces termes nouveaux lorsqu'ils peuvent ne pas être connus des interlocuteurs, soit dans le corps du texte, soit en note de bas de page.

### ***Présentation des figures et schémas***

Toute figure doit être accompagnée d'une légende qui doit impérativement référencer la figure. Cette légende peut être placée en dessous ou en dessus de l'image mais l'important est de garder toujours la même convention dans le texte. On fera un renvoi dans le texte à la figure (ex : Selon le modèle de X (Figure 1), ...).

N'oubliez pas également de bien introduire et de bien expliquer ces figures, qui ne parlent pas d'elles-mêmes.

## **Conventions bibliographiques**

Il s'agit des conventions qui régissent les citations d'autres travaux de la littérature. Nous distinguerons les conventions relatives à la citation elle-même (dans le corps du texte), et les conventions relatives à la référence complète dans la liste des références, à la fin du mémoire.

Toute référence citée dans le texte doit impérativement figurer dans la liste des références. Réciproquement, toute référence présente dans la liste des références doit être citée au moins une fois dans le texte.

### ***Qu'est-ce qu'une bibliographie ?***

La bibliographie est la liste des références utilisées dans le mémoire ; elle sera obligatoirement placée à la fin du mémoire afin de permettre au lecteur de retrouver les références des ouvrages, des articles, des ressources numériques. La bibliographie présente les références par ordre alphabétique en prenant en compte le nom du premier auteur en cas d'auteurs multiples.

La bibliographie est un élément très important dans votre travail de mémoire. Elle permet de confirmer votre connaissance du sujet et de reconnaître les personnes à l'origine des idées que vous avez développées dans votre recherche. Elle permet également au lecteur de votre travail de l'approfondir en repérant les documents que vous avez consultés. Le respect des normes de retranscription bibliographique n'est pas un exercice de style scolaire ou académique. Cette exigence répond d'une part à l'obligation du respect de la propriété intellectuelle et doit être présente dans n'importe quel travail écrit. D'autre part, il s'agit de s'inscrire dans la collectivité des auteurs, des chercheurs et des étudiants. Comme vous, l'un d'entre eux peut avoir besoin de retrouver par la suite la référence de votre citation. Permettez-lui de progresser dans sa recherche d'information.

### ***Qu'est-ce qu'une note bibliographique ?***

Chaque citation littérale ou mention d'ouvrage dans le corps du mémoire doit être accompagnée d'une référence bibliographique précise. Tout prélèvement non mentionné est en effet considéré comme du plagiat (voir la section correspondante).

Il existe plusieurs méthodes pour indiquer la source bibliographique. Nous retiendrons celle qui consiste à faire un appel de note dans le corps du texte puis à donner la référence complète en note de bas de page lors de sa première apparition dans le document, en suivant les mêmes normes de présentation que dans la bibliographie. Nous allons nous attarder à présent sur ces normes bibliographiques et reviendrons plus loin sur les spécificités des notes de bas de page.

### **Quels sont les documents que l'on doit citer ?**

- Les ouvrages
- Les encyclopédies et les dictionnaires spécialisés
- Les articles de périodiques
- Les actes de congrès, de colloques, de journées d'études
- Les textes officiels, les lois et les décrets

- Les thèses et les mémoires consultés
- Les ressources issues de l'Internet

### Quels sont les documents qu'il est inutile de citer ?

- Les dictionnaires de langue française
- Les encyclopédies et les dictionnaires de culture générale

### Normes bibliographiques

Une référence bibliographique est la description complète d'un document (auteur, titre, édition, année de publication, etc.). Ces références contiennent des éléments précis placés dans un ordre défini, caractérisés par une typographie particulière et reliés entre eux par une ponctuation normalisée. Il n'existe pas un seul système de présentation, plusieurs options sont possibles, pourvu qu'elles donnent clairement tous les renseignements nécessaires pour que le lecteur puisse retrouver les documents cités. Et une fois un système choisi, il faut bien sûr lui être fidèle et l'appliquer avec rigueur.

Les règles de présentation présentées ici s'appuient sur deux normes AFNOR Z 44-005 et Z 44-005-2 qui correspondent à des traductions en français de normes internationales ISO 690 et 690-2.

### Citer un ouvrage

NOM, Prénom. *Titre*. Tomaison. Lieu d'édition : Maison d'édition, Année de publication. Titre de la collection.

Exemple : ROSENBERGER, Sophie. *L'Anglais à l'école du CE1 au CM2*. Paris : Retz, 2008. Pédagogie pratique.

Que faire lorsqu'il y a plusieurs auteurs ?

On les cite tous (3 maximum) :

Exemple : Audin, Line, Ligozat, Marie-Aude et Luc, Christiane. *Enseignement des langues vivantes au CM2*. Paris : INRP, Institut national de recherche pédagogique, 1999. Documents et travaux de recherche en éducation.

On cite le premier auteur et on ajoute « *et al.* » (*et alii*) s'ils sont plus de 3 :

Exemple : Audin, Line *et al.* *Enseignement des langues vivantes au CM2*. Paris : INRP, Institut national de recherche pédagogique, 1999. Documents et travaux de recherche en éducation.

Que faire lorsque les ouvrages rassemblent les contributions de plusieurs auteurs sous le nom d'un même auteur ?

Cet auteur principal est dans ce cas le directeur, le coordinateur ou l'éditeur de l'ouvrage. On ajoute alors la mention (coord.), (dir.) ou (éd.) selon le cas juste après son nom. Cette mention ne change pas dans la norme française lorsqu'il y a plusieurs auteurs qui dirigent, coordonnent ou éditent l'ouvrage



Exemple : Gerbeau, Claudine (coord.). *Des langues vivantes à l'école primaire*. Paris : Nathan Pédagogie, 1996. Les repères pédagogiques.

Exemple : Ledieu, Sylvain, Heux, Christian et Bercis, Michèle (éd.). *Enseigner les langues vivantes à l'école élémentaire*. Clermont-Ferrand : CRDP d'Auvergne., 1993.

### **Citer un chapitre d'un ouvrage (ouvrage et chapitre ayant le même auteur)**

NOM, Prénom. « Titre du chapitre ». In *Titre de l'ouvrage*. Tomaison. Lieu d'édition : Maison d'édition, Année de publication, Numéro du chapitre, Pagination.

Exemple : BECKETT, Sandra L. « Michel Tournier : écrire et réécrire pour les enfants ». In *De grands romanciers écrivent pour les enfants*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 1997, Chapitre III, p. 119-168.

### **Citer un chapitre d'un ouvrage (ouvrage et chapitre ayant des auteurs différents)**

NOM, Prénom. « Titre du chapitre ». In NOM, Prénom. *Titre de l'ouvrage*. Tomaison. Lieu d'édition : Maison d'édition, Année de publication, Numéro du chapitre, Pagination.

Exemple : GRIFFIN, Claire. « Les supports et les jeux ». In TARDIEU, Claire (coord.). *Se former pour enseigner les langues à l'école primaire, Le cas de l'anglais*. Paris : Ellipses, 2006, chapitre 9, p. 225-250.

### **Citer un article**

NOM, Prénom. « Titre de l'article ». *Titre du périodique*. date de publication, Volume, Numéro, pagination.

Exemple : ACCARDI, Jocelyne, MOUSSU, Marie-José et RABY, Françoise. « La dynamique motivante du groupe en L2 à l'école primaire : une étude de cas ». *Langues Modernes*. 2008, n°3, p. 44-52.

### **Citer un mémoire ou une thèse**

NOM, Prénom. *Titre*. Type de diplôme. Discipline. Lieu de soutenance : institution de soutenance, année de soutenance.

Exemple : PINON, Myriam. *L'album en action pour enseigner les langues vivantes à l'école*. mémoire de Master 2 EFE-ESE. Toulouse : IUFM Midi-Pyrénées et Université de Toulouse 2 Le Mirail, 2012.

### **Citer un décret, une loi, une circulaire**

#### *Support papier*

NOM, Prénom ou INSTITUTION. *Titre*. Intitulé du texte (loi, décret, arrêté, ...) et date de promulgation, Lieu de parution (Journal officiel, Bulletin officiel, ...), n°, date de publication, pagination.

Exemple : MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE. *Programmes de langues étrangères pour l'école primaire*. arrêté du 25-7-2007, Bulletin Officiel, hors-série n°8, 30-8-2007, p. 4-7.

#### Support électronique

NOM, Prénom ou INSTITUTION. *Titre* [en ligne]. Intitulé du texte (loi, décret, arrêté, ...) et date de promulgation, Lieu de parution (Journal officiel, Bulletin officiel, ...), n°, date de publication [consulté le]. Disponible sur le Web : <URL>

Exemple : MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE. *Programmes de langues étrangères pour l'école primaire* [en ligne]. arrêté du 25.07.2007, Bulletin Officiel, hors-série n°8, 30.08.2007 [consulté le 14.07.2012]. Disponible sur le Web : <<http://www.education.gouv.fr/bo/2007/hs8/default.htm>>.

#### Citer un ouvrage en ligne

NOM, Prénom. *Titre* [en ligne]. Lieu d'édition : Éditeur, année de publication [consulté le JJ.MM.AAAA]. Disponible sur <URL>

Attention, parfois le lieu d'édition, l'éditeur et l'année de publication ne figureront pas, s'il s'agit d'un texte directement mis en ligne sans publication préalable.

Exemple : VOLTAIRE. *Micromégas, histoire philosophique* [en ligne]. 1752 [consulté le 30.04.2010]. Disponible sur le Web : <<http://www.voltaire-integral.com/Html/21/05Micromegas.html>>

#### Citer un article en ligne

##### Extrait d'un périodique :

NOM, Prénom. « Titre de l'article ». *Titre du Périodique* [en ligne], Date de publication [consulté le JJ.MM.AAAA], volume, numéro, pagination. Disponible sur le Web : <URL>

##### Extrait d'un ouvrage en ligne :

NOM, Prénom. « Titre de l'article ». In NOM, Prénom. *Titre* [en ligne], Lieu d'édition : Maison d'édition, Date de publication [consulté le JJ.MM.AAAA], pagination. Disponible sur le Web : <URL>

Exemple : BENHLIMA, Laïla et CHIADMI, Dalila. « Vers l'interopérabilité des systèmes d'information hétérogènes ». *e-Ti : la revue électronique des technologies de l'information* [en ligne], 27 décembre 2006 [consulté le 22 octobre 2011], n° 1. Disponible sur le Web : <<http://revue-eti.net/document.php?id=1166>>.

#### Citer un site Web

NOM, Prénom ou ORGANISME. *Titre du Site* [en ligne]. Date de publication, date de mise à jour ou de révision [consulté le JJ.MM.AAAA]. Disponible sur le Web : <URL>

Attention, parfois les dates de mise en ligne et de mise à jour ne figurent pas sur le site.

Exemple : MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE et SCEREN-CNDP. *Primlangues, enseignement des langues dans le premier degré* [en ligne]. [consulté le 14.07.2012]. Disponible sur le Web : <http://www.primlangues.education.fr/>

## **Normes concernant les citations et les notes de bas de page**

### **Comment faire une citation ?**

Pour reproduire une citation, il faut :

- L'insérer harmonieusement dans le texte
- Respecter la ponctuation originale, les majuscules, italiques et fautes s'il y en a (dans ce cas, faire suivre la faute de [sic] entre crochets et en italique)
- Si on veut omettre une partie du texte, mettre trois points entre crochets [...]
- Mentionner la référence bibliographique dont est extraite la citation, grâce à un appel de note avant le signe de ponctuation marquant la fin de la citation.
- Il existe deux mises en forme différentes pour les citations, en fonction de leur longueur :

### *Citation littérale courte*

Une citation littérale courte (n'excédant pas deux lignes) doit être placée entre guillemets et suit la même mise en forme que le paragraphe où elle est insérée. On indiquera grâce à une note de bas de page la référence bibliographique précise de la citation.

Exemple :

Comme le souligne Sophie Van der Linden dans son ouvrage *Lire l'album*, les albums sont des « ouvrages dans lesquels l'image se trouve spatialement prépondérante par rapport au texte, qui peut d'ailleurs en être absent. La narration se réalise de manière articulée entre textes et images<sup>1</sup> »...

<sup>1</sup> VAN DER LINDEN, Sophie : *Lire l'album*, Le-Puy-en-Velay, L'Atelier du Poisson Soluble, 2006, p. 24.

### *Citation littérale longue*

Une citation littérale longue (plus de deux lignes) n'est pas placée entre guillemets et fait l'objet d'un paragraphe à part entière, en retrait à gauche, à la police plus petite (10 ou 11) et parfois à l'interlignage plus réduit (1 au lieu de 1,5 dans le corps du texte). Toutes les citations longues adopteront la même mise en forme. On indiquera grâce à une note de bas de page la référence bibliographique précise de la citation.

Exemple :

Dans l'ouvrage *Questionner des albums en espagnol au cycle 3*, Béatrice Bénosa, Mireille Fillâtre et Cathy Marcaillou proposent d'utiliser l'album comme support pour travailler l'écrit (lecture, compréhension et production) au même titre que n'importe quel type d'écrit. Dans l'avant propos, les auteurs exposent en ces termes l'objectif du manuel :

L'objectif de cet ouvrage est de fournir aux enseignants des fiches de préparation de modules mettant en évidence la place et le rôle de l'écrit, en langue seconde, au cycle 3. La démarche présentée s'appuie sur des albums, elle se veut transférable à d'autres types d'écrits (lettre, recette,...) comme à d'autres langues<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> BENOSA, Béatrice, FILLÂTRE, Mireille et MARCAILLOU, Cathy : *Questionner des albums en espagnol au cycle 3*, Montpellier, CRDP Languedoc-Roussillon, 2004, p. 7.

*Certaines conventions régissent les notes de bas de page et permettent une économie de place. Voici les plus courantes :*

- Quand, sur la même page, on effectue un renvoi au même auteur et au même titre que la note précédente, on fait usage du mot *Ibidem*, à condition qu'il s'agisse de notes consécutives.

1) Utiliser *Ibidem* (sans autre ajout), quand il s'agit du même auteur, du même titre et de la même pagination.

2) Utiliser *Ibidem* plus le numéro de page, quand il s'agit du même auteur, du même titre, mais d'une pagination différente.

Exemple :

<sup>6</sup> Servant, Gérard et Ric, Marie-Pilar : *50 activités en espagnol à l'école, cycle 3*, Toulouse, CRDP Midi-Pyrénées, 1999, p. 28.

<sup>7</sup> *Ibidem*, p. 44.

<sup>8</sup> *Ibidem*.

Lorsque la citation d'un ouvrage déjà cité auparavant s'avère nécessaire, utilisez la mention suivante dans la note de bas de page (quel que soit le type de document cité) :

- NOM et Prénom de l'auteur suivi de deux points

- op. cit. en italique suivi d'une virgule (du latin *opere citato* : dans l'ouvrage cité)

- Numéro de la page de votre travail ou la référence est déjà citée suivi d'un point

Exemple :

<sup>9</sup> Erving GOFFMAN : *op.cit.*, p. 7.

Les notes de bas de page ne servent pas uniquement à citer les sources. Elles permettent d'indiquer des informations moins importantes. Nous vous conseillons par exemple, lorsque vous faites référence à un auteur important, de donner quelques éléments de biographie en note de bas de page. Les notes de bas de page vous permettent également de définir des termes importants.

## ***Le plagiat***

Tout au long de ses études, vous avez à produire des travaux de recherche dans lesquels vous devez intégrer les idées de différents auteurs. Il est très important de savoir comment insérer correctement ces idées dans votre travail si vous ne voulez pas vous retrouver en situation de plagiat.

### **Qu'est-ce que le plagiat ?**

C'est un « Vol littéraire. Le plagiat consiste à s'appropriier les mots ou les idées de quelqu'un d'autre et de les présenter comme siens. » (Petit Robert 1, 2005). Ce vol est donc passible de sanctions qui risquent de compromettre le bon déroulement de vos études universitaires.

### **Exemple de situations de plagiat**

- Copier textuellement un passage d'un livre, d'une revue ou d'une page Web sans le mettre entre guillemets et/ou sans en mentionner la source.
- Insérer dans un travail des images, des graphiques, des données, etc. provenant de sources externes sans indiquer la provenance.
- Résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots, mais en omettant d'en indiquer la source.
- Traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance.
- Réutiliser un travail produit dans un autre cours sans avoir obtenu au préalable l'accord du professeur.
- Utiliser le travail d'une autre personne et le présenter comme le sien (et ce, même si cette personne a donné son accord).
- Acheter un travail sur le Web.

#### **La lutte contre le plagiat s'organise à l'université**

Par Marie-Estelle Pech Mis à jour le 23/03/2011 à 11:47 | publié le 22/03/2011 à 11:46

<http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2011/03/22/01016-20110322ARTFIG00781-la-lutte-contre-le-plagiat-s-organise-a-l-universite.php>

#### **Huit étudiants sur dix avouent avoir recours au copier-coller de documents trouvés sur Internet.**

Le plagiat ou l'art d'«oublier» les guillemets : Karl-Theodorzu Guttenberg, l'ex-ministre de la défense d'Angela Merkel, accusé le mois dernier d'avoir plagié sa thèse de doctorat, a involontairement mis en lumière cette spécificité de la triche, bien connue dans l'éducation, de l'université en passant par les grandes écoles ou le lycée. Décidée à lutter contre ce phénomène, la commission d'éthique de l'université Rennes-II organisait la semaine dernière un colloque sur le sujet.

Pour les spécialistes réunis lors de ce colloque, le plagiat est «massif». Entre autres exemples, selon une étude menée auprès de 1 200 étudiants lyonnais inscrits dans des écoles d'ingénieur ou à l'université en 2007, 79,7 % des personnes sondées déclaraient avoir recours au copier-coller et neuf enseignants sur dix affirmaient y avoir déjà été confrontés. Un devoir type contiendrait en moyenne 20 % de copier-coller pour les enseignants interrogés lors de cette étude.

### **Par «facilité» et pour «gagner du temps»**

Pourquoi les étudiants trichent-ils ? Essentiellement par «facilité» et pour «gagner du temps». La marchandisation du savoir, la course au diplôme, l'utilitarisme scolaire sont aussi à mettre en cause. Les étudiants sont d'autant plus décomplexés qu'ils pensent qu'ils ne se feront pas prendre. C'est le sentiment de 95 % des plagiaires américains, affirme le professeur Alexandre Serres, un chiffre comparable à celui d'autres pays, dont le nôtre. Les cas sanctionnés sont effectivement rares puisqu'à peine une vingtaine d'étudiants passent en conseil de discipline chaque année dans leur université. Ces derniers risquent toutefois gros : une exclusion temporaire ou définitive de leur établissement.

Selon les spécialistes, des cas de plagiats manifestes ont déjà été relevés sur des thèses du XIXe siècle. La question n'est donc pas nouvelle. Ce qui change, c'est la facilité d'accès, grâce à Internet, à une quantité d'écrits considérables. Les étudiants effectuent d'ailleurs désormais plus volontiers leurs recherches sur Internet plutôt qu'en bibliothèque. La presse, la musique, les livres, les films y sont gratuits même si tout n'est pas téléchargeable légalement. Selon Alexandre Serres, cette «idéologie de la gratuité» qui découle d'Internet constitue un encouragement au plagiat dès le plus jeune âge. «Le manque d'attention aux sources, manifeste au lycée, on le retrouve ensuite à l'université», explique-t-il. D'autant plus que 15 % des étudiants seulement savent qu'il faut citer leurs sources. Pour lutter contre le plagiat, il faut d'abord commencer au lycée, estime-t-il. Les travaux pratiques encadrés (TPE) sont autant de possibilités de copier-coller pour bon nombre d'élèves.

À l'autre bout de la chaîne, les professeurs du supérieur aussi devraient être irréprochables, ce qui n'est pas toujours le cas, affirme Jean-Noël Darde, maître de conférences à Paris-VIII. «Les cas de plagiat d'enseignants ne sont pas rares et sont encore moins sanctionnés que ceux des étudiants», affirme-t-il, lui qui a pour habitude de traquer les cas litigieux sur son blog.

### **Des outils pour y remédier**

Les logiciels payants «antiplagiat», dont est désormais équipée une bonne partie des grandes écoles et des universités, sont souvent présentés comme des remèdes miracles, mais ils ne repèrent que le «plagiat des imbéciles», provenant à 100 % d'Internet. Encore faut-il que les fraudeurs n'aient pas eu l'idée de paraphraser ou de traduire un document étranger. Pour Michelle Bergadaà, autre professeur, spécialiste de la traque antiplagiat, il faut être en mesure d'avoir un «organisme de régulation neutre» et «impliquer tous les acteurs». Les chartes antiplagiat signées à la fois par l'université et les étudiants devraient être systématiques mais rien ne remplace l'œil attentif du professeur.

### **Quelques plagiaires pris en flagrante copie**

«J'ai récemment mis un zéro à une étudiante de master qui avait plagié. Elle était en larmes, m'a expliqué qu'elle avait travaillé puisqu'elle avait cherché des informations sur Internet. Visiblement, elle ne comprenait pas. Elle m'a même accusé de racisme !», explique ce professeur de sociologie qui se dit d'autant plus «désemparé» face au phénomène du plagiat que les fraudeurs peuvent paradoxalement être de «bons éléments» .

## **Méthodologie du mémoire**

### ***Définition du sujet de recherche***

Le choix du sujet est la première étape fondamentale du travail de mémoire. Sa définition dépend de plusieurs choses :

- centre d'intérêt de l'auteur
- spécialité des encadrants du trajet
- lectures antérieures
- objectifs professionnels
- discussion avec le ou les encadrants
- discussion avec des étudiants ayant déjà rédigé un mémoire

Une fois le champ de recherche délimité, il faut encore se poser un certain nombre de questions avant de se lancer « tête baissée » dans ce travail. Sur ces questions, n'hésitez pas à solliciter votre ou vos encadrants.

- Ce sujet correspond-il à un besoin ?
- Existe-t-il une bibliographie critique suffisante ? (Les sources doivent être accessibles et traitables) et inversement cette bibliographie critique n'est-elle pas trop importante ? (capacité de traitement des sources sur deux ans)
- Peut-il être traité dans un délai raisonnable ?
- Quels sont les résultats espérés ?

Il est donc essentiel de ne pas se précipiter sur un thème jugé intéressant avant d'en avoir évalué les possibilités de réalisation et avant de l'avoir localisé dans une problématique générale. Il convient pour cela de se documenter, de faire confiance aux orientations proposées par votre ou vos encadrants.

### ***Problématisation***

Une fois le sujet choisi, il faut être capable de le préciser en formulant une question centrale (ou une série de questions) résumant toute la problématique du travail. Il faut être précis, éviter les sujets vagues ou déjà traités. La formulation de la question de recherche est une étape décisive et doit souvent être nourrie par des lectures critiques avant de prendre sa forme définitive.

### ***Recherche de la documentation***

C'est une tâche importante mais assez difficile à réaliser car la tentation est grande de rassembler un trop grand nombre d'informations avec le risque de ne plus maîtriser cette masse documentaire. Il ne vous est pas demandé de compiler tous les articles existant sur le sujet, mais d'opérer des choix et de définir des domaines précis de recherche.

Il faut tout d'abord rassembler une bibliographie préliminaire. L'objectif de cette étape est la rédaction de fiches bibliographiques (auteurs, résumé de l'article, mots clés,...) vous permettant d'avoir un point de vue synthétique et englobant sur votre sujet, avant de rentrer dans les détails. Choisissez pour cela des sources assez générales (encyclopédies, manuels) et allez peu à peu vers des sources spécialisées (articles de revues spécialisées qui concernent votre sujet).

Les bibliographies situées à la fin des ouvrages pourront vous permettre ensuite d'étoffer peu à peu votre bibliographie. Celle-ci ne sera définitive que le jour où vous déposerez le mémoire

N'hésitez pas à vous faire conseiller/orienter sur vos recherches par votre ou vos encadrant(s), ils possèdent sans doute déjà de nombreux articles utiles.

*Choisissez bien vos sources :*

Évitez les dictionnaires de vulgarisation comme le Larousse ou l'encyclopédie Wikipédia (sauf s'il s'agit d'articles très spécialisés dont les auteurs sont mentionnés), faites attention à la fiabilité des sources sur internet : des informations extraites d'un blog personnel n'ont aucune validité scientifique.

*Comment et où trouver des articles et des ouvrages pertinents ?*

Grâce à votre carte de bibliothèque, vous avez accès, en plus des 10 bibliothèques qui se trouvent sur chaque site de l'IUFM Midi-Pyrénées, aux bibliothèques universitaires de la région (réseau Archipel).

Dans un premier temps, élaborez une bibliographie initiale à partir d'une recherche par mots-clefs sur le catalogue Archipel.

Si les ressources qui vous intéressent ne se situent pas sur votre site d'étude, vous pouvez les faire venir par le prêt inter-bibliothèques.

Internet est une mine d'informations, mais la difficulté consiste toujours à bien les sélectionner. Pensez que de nombreuses revues spécialisées sont en ligne.

*Comment faire une fiche de lecture d'un article/ouvrage de recherche ?*

Pour certains d'entre vous, ce travail de recherche vous donne pour la première fois l'occasion de lire des articles et des ouvrages de recherche. Quel que soit votre intérêt pour votre sujet de recherche, ces lectures peuvent représenter un travail fastidieux, si l'on ne s'organise pas correctement. À quoi sert une fiche de lecture ? à consigner des notes suffisamment précises pour que vous puissiez vous appuyer exclusivement sur elles sans avoir besoin de relire tout l'ouvrage au moment de la rédaction du mémoire. Les fiches sont donc d'un usage avant tout personnel, l'essentiel est que vous vous y retrouviez.

Voilà quelques éléments à faire figurer sur une fiche de lecture :

- Indiquer les références complètes et exactes de l'article choisi (ceci en respectant les normes de présentation académiques) et présentez l'auteur.
- Indiquer le type d'article (par exemple s'il s'agit d'une enquête, précisez sur quel(s) matériau(x) empirique(s) s'appuie l'auteur, sa méthode de recueil de données (observation, entretiens, statistiques etc.)
- Résumer le sujet de l'article et les raisons de votre intérêt pour celui-ci.
- Résumer la thèse de l'auteur (sa réponse à une problématique donnée).
- Relever, en indiquant systématiquement la page, les idées développées par l'auteur qui vous semblent pouvoir éclairer votre argumentation et expliquer entre parenthèses par exemple quel lien vous faites avec votre sujet.
- N'hésitez pas à discuter certaines thèses de l'auteur à partir de vos propres connaissances ou de vos lectures (il vous semble par exemple que certaines idées contredisent les théories d'un autre auteur que vous avez lu). Vous pouvez ainsi



montrer par exemple les limites de la démonstration de l'auteur, ce qu'elle laisse dans l'ombre ou au contraire montrez que vous avez été convaincu en expliquant pourquoi.

### ***L'élaboration du plan***

L'élaboration du plan (= squelette du mémoire) est une étape indispensable car elle facilite la rédaction du document. Elle permet de s'assurer que les principaux points à développer ne seront pas oubliés et que l'enchaînement des idées suivra une logique claire et structurée.

Ne vous précipitez cependant pas sur son élaboration : imaginer un plan sans avoir réalisé les lectures théoriques indispensables est une perte de temps car vous êtes sûrs de revenir sur son organisation.

Le plan découle en toute logique de la problématique. Il est la réponse, structurée, organisée, et nuancée, à la ou les question(s) posées au début du mémoire. Sans problématique claire, pas de plan efficace, donc.

Un plan est amené à être souvent révisé ; il est un guide à la rédaction mais en aucun cas il ne doit être rigide.

Il n'existe pas de plan type, mais un mémoire de recherche se compose généralement de 6-7 chapitres distincts :

- Introduction
- Démonstration organisée en général en 2, 3 ou 4 parties
- Conclusion
- Bibliographie
- Annexes

### ***Introduction***

L'introduction est essentielle car elle représente le premier contact avec le lecteur.

Elle doit donc l'accrocher et susciter son intérêt.

L'introduction comporte une seule partie (pas de sous-chapitre) et se structure en entonnoir : elle doit guider progressivement le lecteur vers le fond du sujet (il faut débiter en des termes assez généraux pour petit à petit cerner le sujet de façon de plus en plus détaillée). Elle comprend en général les points suivants :

- *un préambule* qui amène le sujet et le replace dans son contexte général (s'appuyer sur quelques documents de référence, faire le point sur l'avancement des recherches dans le domaine)
- *la définition* des termes clefs du sujet
- *la problématique* de l'étude qui doit aboutir à *la question centrale* de la recherche
- *l'originalité, l'intérêt de la recherche* (expliquer le point précis auquel il vous semble que l'ensemble des études effectuées avant vous n'a pas répondu)
- *les objectifs poursuivis* par la recherche
- *l'hypothèse centrale*
- *Présentation de votre protocole de recherche : quelle méthodologie allez-vous*

*suivre ? quelles expérimentations allez-vous faire ? sur quel matériau allez-vous appuyer votre étude ?*

### **Démonstration**

Prenez soin de bien équilibrer les différentes parties de votre démonstration. Une organisation en I. Théorie et II. Expérimentation, si elle peut sembler au premier abord très confortable, vous conduit souvent à faire des répétitions, et montre assez peu comment les lectures théoriques que vous avez effectuées nourrissent votre analyse de terrain. Préférez donc un plan dialectique qui réponde en 2, 3 ou 4 étapes à la question centrale du mémoire.

### **Conclusion**

La conclusion est aussi importante que l'introduction. Elle donne la dernière impression au lecteur du mémoire, l'image finale qui influencera "fortement" le jury dans son évaluation.

En règle générale, la conclusion comprend les éléments suivants :

- un rappel de la problématique ou de la question centrale
- les principaux résultats de l'étude
- les apports théoriques de l'étude
- les limites de la recherche au niveau théorique, empirique et méthodologique
- les voies futures de recherche (ouvrir le débat sur une question plus large)

Attention, la conclusion doit être très synthétique.

### **Faire une enquête de terrain**

Il est possible que pour mener à bien votre projet de recherche, vous ayez à réaliser un travail d'enquête auprès d'élèves, d'enseignants, de parents d'élèves, etc. Ce travail de terrain prendra souvent la forme d'entretiens ou de questionnaires. Ces techniques ne s'improvisent pas et de nombreux ouvrages méthodologiques vous seront d'une grande utilité afin de préparer ces enquêtes. Voici quelques références utiles :

BLANCHET, Alain et GOTMAN, Anne. *L'entretien*. Paris : Armand Colin, 2007.

DE SINGLY, François. *Le questionnaire*. Paris : Armand Colin, 2012.

DUCHESNE, Sophie et HAEGEL, Florence. *L'entretien collectif*. Paris : Armand Colin, 2004.

FENNETEAU, Hervé. *Enquête : entretien et questionnaire*. Paris : Dunod, 2007. Les Topos.

LEFÈVRE, Nicolas. « L'entretien comme méthode de recherche ». Master 1 SLEC Méthodes et techniques d'enquêtes. Disponible sur le Web : <[http://staps.univ-lille2.fr/fileadmin/user\\_upload/ressources\\_peda/Masters/SLEC/entre\\_meth\\_recher.pdf](http://staps.univ-lille2.fr/fileadmin/user_upload/ressources_peda/Masters/SLEC/entre_meth_recher.pdf)>

MOGULTAY, Annelise. « La technique de l'enquête par questionnaire », 2006. Disponible sur le Web : <[http://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=3&sqi=2&ved=0CC0QFjAC&url=http%3A%2F%2Fwww-zope.ac-strasbourg.fr%2Fsections%2Fenseignements%2Fsecondaire%2Fpedagogie%2Fles\\_disciplines%2Fsciences\\_medico-soci%2Fpedagogie%2Fpratiques\\_pedagogiqu%2Fcommunication\\_en\\_san%2Fmethodologie%2Fle\\_questionnaire\\_ter%2FdownloadFile%2FattachedFile%2Fdiaporama\\_enquete.ppt%3Fnocache%3D1171733421.81&ei=UZVDUIa4BsHK0QXpuiH4Ag&usq=AFQjCNHSTd5J2b4m6KazOlg8G\\_OhjMYrYg](http://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=3&sqi=2&ved=0CC0QFjAC&url=http%3A%2F%2Fwww-zope.ac-strasbourg.fr%2Fsections%2Fenseignements%2Fsecondaire%2Fpedagogie%2Fles_disciplines%2Fsciences_medico-soci%2Fpedagogie%2Fpratiques_pedagogiqu%2Fcommunication_en_san%2Fmethodologie%2Fle_questionnaire_ter%2FdownloadFile%2FattachedFile%2Fdiaporama_enquete.ppt%3Fnocache%3D1171733421.81&ei=UZVDUIa4BsHK0QXpuiH4Ag&usq=AFQjCNHSTd5J2b4m6KazOlg8G_OhjMYrYg)>

## **La soutenance**

Cette présentation orale du mémoire M1 :

- se fera en présence de l'encadrant principal et du co-encadrant,
- s'organisera sur le site de l'étudiant en lien avec le (la) Chargé(e) de Mission du site départemental,
- consistera pour les M1 en une présentation de l'état des avancées du mémoire et des points en suspens/en réflexion
- consistera pour les M2 en une synthèse de l'ensemble du projet de recherche. Il s'agira de présenter les éléments principaux qui caractérisent chacune des étapes de réalisation du mémoire.
- aura une durée de 15-20 minutes (M1), de 20 min (M2), suivie de discussion-échanges retours avec les encadrants.

La soutenance n'est pas un résumé du mémoire ni un exposé visant à redire à l'oral ce que vous avez écrit. Votre jury a lu votre travail, ce ne serait donc qu'une répétition inutile.

La soutenance exprime de manière concise et synthétique le contexte, les raisons d'une recherche, puis la méthode choisie, les difficultés rencontrées et comment elles ont été solutionnées, les résultats et les conclusions principales de ce travail de recherche, ce qu'on a pu tirer comme enseignements de ce projet. Ces conclusions peuvent être discutées, et l'étudiant est invité à imaginer des prolongements à ce projet de recherche.

Voilà un exemple de plan de soutenance

Un exemple de plan d'exposé possible, à adapter selon les travaux :

Introduction :

Les raisons de votre choix, le contexte de recherche et la construction de la problématique, l'évolution du projet.

Méthodes de travail :

Comment vous avez procédé et les raisons des choix principaux. Les principales définitions qui cadrent votre travail et les grandes lignes de son plan.

Résultats remarquables :

Sélectionnez quelques résultats les plus intéressants

Synthèse, discussion et conclusion

Ce que ces résultats vous ont permis de déduire / comprendre sur votre sujet.

Mettez ces réflexions en perspective et apportez votre opinion personnelle.

Bilan et perspectives

Comment pourrait-on poursuivre cette étude ?

Prenez un peu de recul par rapport à votre travail :

Comment referiez-vous ce travail ?

Quel bilan faites-vous de votre initiation à la recherche à travers ce travail sur le mémoire ?

Vous pouvez bien entendu vous appuyer sur un powerpoint pour illustrer votre soutenance grâce à des tableaux / schémas / citations pertinents

### **Derniers conseils, en guise de conclusion**

Le travail de recherche que nous vous demandons dans le Master EFE-ESE est un travail exigeant, nous en sommes tout à fait conscients. Il représente cependant une grande valeur ajoutée dans votre formation, et non un simple « ingrédient » supplémentaire. Il vous offre un espace pour réfléchir et prendre du recul par rapport à votre future pratique d'enseignant ; il donnera, si vous le faites sérieusement, du lien à votre formation, car il vous aidera à créer des ponts entre les différentes disciplines, et entre les enseignements que vous recevez et ce que vous pouvez observer ou expérimenter sur le terrain.

Cette initiation à la recherche vous permettra également d'acquérir des outils de réflexion qui feront de vous un enseignant qui *agit*, et non un enseignant qui se contente d'appliquer, sans les comprendre véritablement, les instructions ministérielles et les programmes de l'école. Vous serez aussi, d'une certaine façon, un « spécialiste » dans votre discipline, et donc une personne ressource pour vos autres collègues. Cela vous donne une certaine responsabilité, celle de servir de trait d'union entre la pratique enseignante et la recherche dans votre discipline de spécialité, afin de vous tenir au courant des avancées dans ce domaine et d'en faire part à vos collègues.

### **Bibliographie**

Ce document d'accompagnement à la rédaction du mémoire a été réalisé, entre autres, à partir de divers tutoriels et documents de méthodologie universitaire (liste non exhaustive).

PATAR, B. *Dictionnaire actuel de l'art d'écrire*. Montréal : Fides, 1995. Extraits disponibles sur le Web : [https://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/bisp/documents/Citation\\_et\\_notes\\_de\\_bas\\_de\\_page.pdf](https://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/bisp/documents/Citation_et_notes_de_bas_de_page.pdf)

PIERRE, Véronique. *Références et citations bibliographiques dans un article scientifique, La norme ISO 690 (Z 44-005)*. Disponible sur le Web : <http://revues.refer.org/telechargement/fiche-bibliographie.pdf>

LETE, Bernard. *La rédaction du mémoire de recherche*. Disponible sur le Web : [http://recherche.univ-lyon2.fr/emc/IMG/pdf/la\\_redaction\\_du\\_memoire\\_de\\_recherche-3.pdf](http://recherche.univ-lyon2.fr/emc/IMG/pdf/la_redaction_du_memoire_de_recherche-3.pdf)

HENSENS, Hanka. *Rédaction de bibliographie, Les normes et les usages*. Disponible sur le Web : <https://www.mpl.ird.fr/documentation/download/FormBibliog.pdf>

*Comment préparer une soutenance orale de TM*. Disponible sur le Web : <http://tecfa.unige.ch/perso/lombardf/calvin/methodologie/conseils-soutenance.html>